Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°15

Réunion restreinte du 02/04/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défaillante,** sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habiliter aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent **être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.**

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI.**
La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES 2ème appel : 5

U12

Match N° 27246200 PFC / ACP 15 du 16/03

Match N° 27246539 ES PARISIENNE / CAMILIENNE 16/03 **(2 FM manquante)**

Match N° 27246859 ES PARISIENNE / CAMILIENNE 16/03 **(2 FM manquante)**

U11

Match N° 27267433 BON CONSEIL / TROPS du 16/03 **(3 FM manquante = Forfait)**

Match N° 27268264 CAMILIENNE / PARIS SPORT CULTURE du 16/03

JOURNEE 10 : 23/03/24

NOMBRE DE FORFAITS : 6

U13 à 11

Match N° 27269847 CAMILIENNE du 23/03/24 **(2ème forfait)**

U13

Match N° 27245441 AFP 18 du 23/03/24

U12

Match N° 27246872 TROPS du 23/03/24 **(2ème forfait)**

U10

Match N° 27268481 CAMILIENNE du 23/03/24

Match N° 27268565 CAMILIENNE du 23/03/24 **(2ème forfait)**

Match N° 27269792 UFCP 17 du 23/03/24

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES : 11

U13

Match N° 27244840 COURONNES / CA PARIS du 23/03

Match N° 27245950 AS PARIS / PARIS XI US du 23/03

Match N° 27246097 ES PARISIENNE / AFP 18 du 23/03 **(3 FM manquante = Forfait)**

U12

Match N° 27246553 CAMILIENNE / PARIS XI du 23/03 **(2 FM manquante)**

Match N° 27258693 ANTILLAIS / CHAMPIONNET du 23/03

Match N° 27257964 COURONNES / CHANTIERS du 23/03

U11

Match N° 27266957 CA PARIS / ACP 15 du 23/03

Match N°27267167 CA PARIS / ACP 15 du 23/03

U10
Match N° 27269101 BON CONSEIL / AFP 18 du 23/03 **(2 FM manquante)**
Match N° 27269305 BON CONSEIL / PARIS SPORT CULTURE du 23/03 **(2 FM manquante)**
Match N° 27269716 BON CONSEIL / PARIS SPORT CULTURE du 23/03 **(2 FM manquante)**

CHALLENGES

CHALLENGES

La commission foot animation valide les finaliste U10 U11 et U12 pour la finale du 27/04/24 :

U10
PARIS 13 ATLETICO
BON CONSEIL
OFC COURONNES
UA CHANTIER
ESPERANCE 19
AC PARIS 15
PUC
PARIS ALESIA

U11
OFC COURONNES
PARIS 13 ATLETICO
POUCHET PARIS
LA SALESIENNE
PARIS FC
ES SEIZIEME
PARIS ALESIA
FC SOLITAIRES

U12
COURONNES OFC
CAMILIENNE
ESP 19
PARIS FC
PUC
ENFANT PASSY
PARIS ALESIA
PARIS 13 ATLETICO

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 23 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.